

T@mT@m/CFTC.FAE

Fédération CFTC des Fonctionnaires et agents de l'Etat - 2bis, quai de la Mégisserie - 75001 PARIS
Téléphone : 01 40 13 80 88 - Fax : 01 40 13 80 89
Mél. : cftcfae@free.fr - Site : <http://cftc-fae.fr>

N° 136 – Le 15 septembre 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE

Arrêts maladie : La CFTC ne peut accepter la stigmatisation des fonctionnaires.

Le ministre de la Fonction publique souhaite refondre les modalités de contrôle des arrêts maladie, qui seraient moins bien organisées que dans le secteur privé.

C'est le droit de l'administration de réorganiser toutes les procédures qu'elle juge peu performantes, mais la CFTC-FAE ne peut accepter les propos sous entendant que les agents publics abuseraient des arrêts maladie sans contrôle.

A la veille de l'ouverture de réunions concernant la « santé et la sécurité au travail dans la Fonction publique », il n'est pas heureux d'annoncer par voie de presse l'ouverture de « la chasse aux arrêts de travail abusifs dans la fonction publique ».

La réglementation existe qui permet un réel contrôle des arrêts maladie des fonctionnaires sous peine d'interruption de la rémunération.

Il ne faut pas stigmatiser les agents publics, au moment où avec la RGPP et la Réate, les restructurations incessantes, **la souffrance au travail se développe dans l'administration.**

Les fonctionnaires ne doivent pas être des boucs émissaires, nous attendons d'abord du gouvernement un très important investissement dans la médecine du travail, afin de faire en sorte que nous ne connaissions pas demain les drames vécus aujourd'hui par des agents de FRANCE TELECOM.